Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260306-20260304-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 14
Absents : 5
Pouvoirs : 3
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 6 mars 2026

.....

Date de la convocation :
26 février 2026
Date d'affichage de la convocation :
28 février 2026
Date de la publication de la délibération :
12 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le six mars à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Guengat, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents : D. LE GOFF, S. SIMON, S. LE CORRE, JR. TANGUY, AM. POUPON, P. BOUSSARD, M. BARGAIN, G. JOUAN, G. PENGAM, Y. SZPOTYNSKI, JP. HEMON, C. DANTEC, S. TANGUY, C. L'HARIDON.

Etaient absents : L. COLAS, excusée, pouvoir à S. LE CORRE ; G. QUEAU, excusée, pouvoir à P. BOUSSARD ; S. SOUBEN, excusée, pouvoir à S. TANGUY ; F. LE DOUY, excusé ; J. KERSAUDY, excusé.

Secrétaire de séance : C. L'HARIDON

Délibération N°2026/03/04

SUBVENTION DU BUDGET DE LA COMMUNE AU BUDGET DU CENTRE COMMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) - ANNEE 2026

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, suivant l'avis de la commission des finances réunie le 18 février 2026, à l'unanimité,

- DECIDE de verser, pour l'année 2026, une subvention d'un montant de **6 677,03 €** au budget du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de GUENGAT,
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir.

Les crédits seront inscrits au budget.

Le Maire, La secrétaire de séance,

David LE GOFF Catherine L'HARIDON